

antoine ibañez

11, rue de saumur
64 000 - pau

PAU, 18 FEVRIER 1977

V/R : 1ère Direction

3ème Bureau

13

ML/RV

Monsieur le Préfet

Préfecture de l'Ariège

09000 - F O I X -

Monsieur le Préfet,

En date du 21 Mars 1974 vous m'avez fait parvenir une attestation dont vous trouverez sous ce pli photocopie, concernant mon internement au camp du Vernet d'Ariège. A cet effet je vous avais adressé une fiche d'état civil.

Je me permets de vous faire remarquer une petite erreur dans cette attestation. En effet si j'ai bien été interné au camp du Vernet d'Ariège du 5 Décembre 1939 au 27 Mai 1944 je n'ai pas été dirigé sur l'organisation T O D T à CHERBOURG.

En effet le 27 Mai 1944 j'ai été envoyé en déportation à l'Ile d'Aurigny (Norderney 2 Commande de Neumgamm) jusqu'en Août 1944. A cette époque, lors de mon transfert en Allemagne, je me suis évadé et j'ai rejoint le maquis. Vous pourrez constater l'exactitude de ces renseignements par le certificat du Ministère des Anciens Combattants que vous trouverez ci-joint.

D'autre part quand je suis arrivé au camp du Vernet d'Ariège, je venais du Fort de Collioure où j'avais été interné par ordre du Ministre de l'Intérieur Français.

Je pense dans ces conditions qu'il doit être possible de retrouver mon dossier qui a dû me suivre du Fort de Collioure au camp du Vernet d'Ariège d'autant plus que j'étais l'objet également, d'une mesure d'expulsion par ordre ministériel.

J'espère en conséquence qu'il vous sera possible de me donner une réponse favorable et l'attestation demandée assez rapidement.

Je vous en remercie à l'avance et,

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments respectueux.

P.J : 2 photocopies.



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT: IBANEZ DIEGUEZ Antonio
Nationalité: Espagnole Né le 25.7.17 à Madrid Esp.
Situation de famille: Célibataire.

Arrivé au Vernet: le 5.12.39 Venant de Collioure %
de Mr le Préfet des P.O.

Quartier T B. 16 N° Mle 1837

MOTIF D'INTERNEMENT:

Expulsé en 1939.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Demande à être affecté à une Cie de T. (Charpentier)
Entré en France le 9.2.39 avec la retraite Espagnole
sans passeport.

Domicile successifs: Incarcéré au Camp de Barcarès
Fort de Collioure et au Vernet le 5.12.439.

Carte d'identité: Pas de +G.I. étranger.

Profession: Ebeniste . N'a jamais travaillé en France

Ressources: Vivait de son travail 275 pesetas par
mois . Pas de ressources au Camp.

Internement: Motif non communiqué . Croit être
que c'est à la suite de discussions avec des
internes qu'il aurait été transféré au Fort de
Collioure et au Vernet.

Activité politique: Déclare n'avoir pas fait de
politique . Mais prenait part à des discussions
dans les baraques. Militant de la U.G.T. en Esp.

Situation de famille: Célibataire.

Religion: Catholique .

Service militaire: A fait de S.M. en Espagne
1906-39 classe appelée pendant la guerre civile

RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE CDT DEQUART. ou
le Cre SPECIAL - Conduite au Camp:
BONNE

AVIS DU SERVICE D'INFORMATION:

du 20.9.41 AVIS DIFFERE pour son affectation à une
C.T.E. Demander motif d'internement.

Travaille au Camp comme charpentier depuis son
arrivée, Décembre 1939. Pas de punition.

AVIS DE MR LE CHEF DE CAMP:

Do. 19.9.41.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT: I S A N E Z - D I E G U E Z, Antonio
Nationalité: Espagnole, né le 25 Juillet 1917 à MADRID (Espagne)
Situation de famille: Célibataire.
Arrivé au Camp du Vernet le 5 Décembre 1939 venant de COLLIOURE
sur ordre de M. le Préfet des Pyrénées Orientales.

Quartier " T " Baraque 16- N° 115 1837.

Motif de l'internement:
Expulsé en 1939.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

Demande à être affecté à une Cie de Travailleurs (Charpentier)

Entré en France le 9 Février 1939 avec la retraite espagnole-
Sans passeport.

Incidents successifs: Incarcéré au Camp de Barcelone- Fort de
Collioure et au Vernet le 5 Décembre 1939.

Carte d'identité d'étranger: Pas de carte d'identité d'étranger.

Profession: Ébéniste- N'a jamais travaillé en France.

Ressources: Vivait de son travail-275 pesetas par mois-Pas de
ressources au Camp.

Internement: Motif non communiqué- Croit que c'est à la suite de
discussions avec des internés qu'il aurait été transféré au fort
de Collioure et au Vernet.

Activité politique en France: "Selon n'avoir pas fait de poli-
tique-mais premit part à des discussions dans les Baraques-mi-
litant de la U.G.T. en Espagne.

Situation de famille: Célibataire.

Religion: Catholique.

Service militaire: A fait son service militaire en Espagne (1906-
38). Classe 4 prise pendant la guerre civile.

RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE CEF DE QUARTIER OU LE COMMISSAIRE
SPÉCIAL:

Conduite au Camp: *Bonne.*

AVIS DU SERVICE D'INFORMATION:

du 20-2-41 AVIS DIFFERÉ pour son affectation à une Cie de
Travailleurs. Demander motif d'internement.

Travaille au Camp comme charpentier depuis son arrivée. Décembre
1939- Pas de punitions.

AVIS DE MR. LE CHEF DE CAMP:

23-
De-19-2-41

Paris le 16 Juin 1948

236.

À Monsieur le Directeur
des Services Étrangers. Préfet de l'Ariège.

Monsieur le Directeur,
Réfugié espagnol, interne politique au camp des Vésinet
du 5 Décembre 1939 au 27 Mai 1944, j'ai travaillé
au génie des camps, en qualité et aurais mesu-
ré les notes des capitaines Jossy (actuellement au
Service des Ports et Champs à Fort)
Ma conduite au camp, ayant été exemplaire, je
sollicite de votre bienveillance, un certificat de
bonne conduite et de bonne moralité. Ce certificat
me serait nécessaire aujourd'hui, pour appuyer une
demande en mariage.
J'oserais, que les autorités de l'État, vous
attribuer ce certificat. Je vous en remercie très
vivement et vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance